

LUNDI 21 FÉVRIER

Cette Foire aux Andouilles dont on parle toujours et souvent, existe dans notre Val depuis les temps les plus anciens. On trouve traces de foires au Val-d'Ajol notamment au XVI^{ème} siècle où l'on vendait le bétail, les toiles, la laine ouvrée ou « crasse » et des petits articles de « cancellerie ».

C'est en 1831, sous Louis Philippe qu'une ordonnance royale du 6 août (fixa au troisième lundi des mois de février, mars, avril, mai, juin, juillet, septembre et octobre et au 16 août les foires au Val-d'Ajol.

Un arrêté préfectoral du 5 octobre 1899 créa trois nouvelles foires faites au troisième lundi de novembre, décembre et janvier. Pour la différencier des autres, celle de février reçut cette appellation populaire de Foire aux Andouilles car c'est à cette date

que l'on manipulait, avant le Carême, les dernières andouilles faites à la ferme autour d'un bon verre, tout en traillant les marchés.

Si les autres foires disparaurent au fil des temps, celles du troisième lundi de février et du 16 août demeurèrent et attirèrent les grandes toiles. Et les visiteurs, par milliers, viennent en notre Val recueillir. Les marchands aussi seront présents et par centaines, prendront possession des rases et des places de la cité, plus particulièrement de la place du St. D'ouest de l'église, la rue des Halles, la Grande-Rue, la place de l'Hôtel de Ville et la place des Ecoles où les machines agricoles, les voitures d'occasion, une diversité de tous produits, permettront aux acheteurs et aux badauds de débattre dans un va-et-vient perpétuel.

Faire un tour de foire reste un plaisir fait de curiosité mais aussi de bonne humeur.

Le Val-d'Ajol

L'andouille était reine hier!



L'andouille coupée en deux au Val-d'Ajol

Deux lauréats au Goncourt de la charcuterie

Pour la foire aux andouilles du Val-d'Ajol et le XII^{ème} chapitre de la confrérie des Andouilles, le ciel a eu un sourire accueilli, avec joie par la cohorte andouillonne. De ce sourire, dépendait le succès de la foire, le grand événement, l'« volontiers reconnu. Comme chaque année, il s'est vendu en un jour des tonnes d'andouilles et de fardeaux. Comme chaque année, selon un rituel immuable, une cinquantaine d'importants sont entrés dans la confrérie des andouilles. Parmi eux, Jacques Martin non pas celui du « Petit Rapporteur » et du « Bout de la lorgnette », confondu, mais un Jacques Martin d'Épinal. Après la cérémonie d'introduction qui voit les confrères tout roses d'émotion baiser le rose cochonnet et goûter acclimatiquement l'andouille, s'est suivie la remise du prix littéraire de l'andouille que l'on appelle aussi « avec le sérieux que l'on devine » Goncourt de la charcuterie. Le jury séduit par deux poèmes avait finalement pris la décision de couronner les deux auteurs (une façon de couper l'andouille en deux). Ces lauréats sont Mme Rose Pruniaux-Munier, de Maron près de Nancy et M. Michel Leclerc du Val-d'Ajol.

« Quand la cloche sonnera », prix d'honneur aux « Petits Lorrains ». Mme Pruniaux-Munier, avait soumis un poème aussi court que le plus court des gaudouilles. Court mais alerte et chantant. Il méritait bien une andouille d'honneur. Comme sa consœur, M. Michel Leclerc, d'Épinal, instituteur à Remiremont, domicilié au Val-d'Ajol, faisait acte de candidature à ce prix pour la première fois. « J'avais constaté que ce prix était bien revenu à un habitant du Val-d'Ajol (M. Jacques) mais jamais à un pur Ajolais. J'ai voulu combler cette lacune. C'est fait. M. Leclerc est comme on dit né natif du Val-d'Ajol, pas chavins les Ajolais... »

« Id faire l'andouille est un propos flatteur », Me... « quand le soir est venu, des silhouettes vagues, sur des chemins glissants, chancelent, puis zigzaguent... »

Le poème de l'andouille du prix Moselly

Voici le texte du poème écrit par Mme Pruniaux-Munier de Maron, lauréat du prix Moselly 1973.

« Gloire à l'andouille...
« Ohé, les gens du Val-d'Ajol,
Des lardes jusqu'au soir, parifia la nuit entée,
« Qu'on lui déroule jusqu'au sol
« Rouge tapis et banderolles...
« Avant les quolibets rivaux d'ardeur
« Ici faire l'andouille est un propos flatteur...
« Et c'est allègrement qu'un cordon bleu loquace,
« La fourchette en bataille ainsi que Proust, s'écrit
« Attend fidèlement que termine sa reine.
« Dans le chaudron ventru son ballet de sœurs...
« Enfin l'andouille a point sur la table parée,
« Dans sa nudité chaste, odorante à souhait,
« A l'heure méridienne où l'Ajol la fête,
« Dans toutes les maisons et même au presbytère,
« D'abord on la contemple et c'est rempli d'émotion
« Puis, retissant à peine une fringale énorme,
« On la goûte, on savoure et vite on se reprend.
« Enfin n'y tenant plus, tendre comme un amant,
« On la goûte, on savoure et vite on se reprend.
« La portant à sa bouche avec ce geste auguste,
« Auquel se reconnaît celui qui la digère.
« Emporté par son goût, fier et ravi,
« On marie la belle au nectar de Pouilly,
« Et dans cette union qu'aucun autre n'égale,
« Sans vergogne et sans frein, le gourmet se régale.
« D'heureux mariage un accord a surgi,
« Et dans ce mariage on va sentir l'effet.
« A ce moment béni, tout se métamorphose
« Les soucs envolés en voit la vie en rose.
« Chacun voudrait sauter au cou de son prochain,
« Même les plus grincheux vont se serrer la main.
« De chers tous les Jutot, Baptiste ou Néves,
« Les discorde s'effrit, les amitiés renouent.
« Chacun profite de l'heureux jour et puis,
« Les amoureux coquins savent bien qu'aujourd'hui
« Il pour se décider, belle-maman renchérit
« L'andouille et le Pouilly produisent le mariage.
« Aussi, le jour se termine en toute vérité,
« Ce jour est bien celui de la fraternité,
« Mais l'entendu plus d'une dévotion paraisseuse
« Murmurée, dites donc la charité chrétienne,
« Qui importe ce qu'un dit, l'important à mes yeux
« C'est que l'andouille, rend les Ajolais joyeux...
« Quand le soir est venu, des silhouettes vagues
« Sur des chemins glissants chancelent puis zigzaguent...
« Se redressent soudain, et bombant le sternum,
« Pourraient en chantant un « huzareux salom »...
Michel LECLERC

L'andouille...en vers et pour tous

« Id faire l'andouille est un propos flatteur », Me... « quand le soir est venu, des silhouettes vagues, sur des chemins glissants, chancelent, puis zigzaguent... »

Le Val-d'Ajol Un poème à la gloire de l'andouille

Hier, la cité ajolaise a vécu des heures joyeuses à l'occasion de la traditionnelle Foire aux andouilles (voir notre page sociale). A cette

occasion, M. Michel Leclerc, a écrit un poème qui lui permet d'être l'un des lauréats du Goncourt de la charcuterie. Voici le poème :

Le coq et l'andouille

« C'est d'abord avec joie et d'une expertise main...
« Et dans cette union qu'aucun autre n'égale,
« Sans vergogne et sans frein, le gourmet se régale.
« D'heureux mariage un accord a surgi,
« Et dans ce mariage on va sentir l'effet.
« A ce moment béni, tout se métamorphose
« Les soucs envolés en voit la vie en rose.
« Chacun voudrait sauter au cou de son prochain,
« Même les plus grincheux vont se serrer la main.
« De chers tous les Jutot, Baptiste ou Néves,
« Les discorde s'effrit, les amitiés renouent.
« Chacun profite de l'heureux jour et puis,
« Les amoureux coquins savent bien qu'aujourd'hui
« Il pour se décider, belle-maman renchérit
« L'andouille et le Pouilly produisent le mariage.
« Aussi, le jour se termine en toute vérité,
« Ce jour est bien celui de la fraternité,
« Mais l'entendu plus d'une dévotion paraisseuse
« Murmurée, dites donc la charité chrétienne,
« Qui importe ce qu'un dit, l'important à mes yeux
« C'est que l'andouille, rend les Ajolais joyeux...
« Quand le soir est venu, des silhouettes vagues
« Sur des chemins glissants chancelent puis zigzaguent...
« Se redressent soudain, et bombant le sternum,
« Pourraient en chantant un « huzareux salom »...
Michel LECLERC



M. Michel LECLERC, instituteur, était à son poste à Remiremont

Sept femmes intronisées hier : une entrée en force remarquable

Paul MILLOT, directeur commercial honoraire des Tubaco, maire régional adjoint des Conseillers de Jean Nirot, Nancy.
Maire délégué.
Willy DINAMÉAD, grand essayeur de la Confrérie du Grand Apier de Tilly-sur-Ourthe, Belgique.
Maire délégué.
Georges THIRIARD, grand bûcheron de la Confrérie du Grand Apier de Tilly-sur-Ourthe, Belgique.
Maire délégué.
Camille DELVAUX, chevalier de la Confrérie du Vin du Perron, Huy, Belgique.
Maire délégué.
Jacques HUBER, chevalier de la Confrérie du Vin du Perron, Huy, Belgique.
Maire délégué.
Bernard DALMON, grand maître de la Confrérie Olyvado de Provence.
Maire délégué.
Gaston BOFFY, confrère de la Truie et de la Grosse Pionnière, Maire-adjoint et président du S.I. de Fribourges.
Maire délégué.
Daniel COHEN, Confrère de la Truie et de la Grosse Pionnière, Président des hostiers de Fribourges-les-Bains.
Maire délégué.
Claude COTTING, président fondateur de l'Association des Vignerons de Grands (Nièvre), électromécanicien à Brion-sur-Beaumont.
Maire délégué.
Mme Thérèse COTTING, Confrérie des Vignerons de Grands.
Maire délégué.
Yvon SVETLIFF, membre de la Confrérie du Tasse-Français, Président du S.I. de Saulzures-sur-Moselle.
Maire délégué.
Maures DUBOIS, officier de Goulet de la Confrérie des Gaudouilles Gousteurs de Tères de Vieux-Fort. Garde forestier de pêche, Rambervillers.
Maire délégué.
Claude HODX, cousin de la Confrérie Stralenne de l'Est-Youngs, Maire Evesey, Le Saix.
Maire délégué.
Michèle CBAUVIN, grand gouteuse de Groslette de Double et Talloppereuse Secocharière des Gousteurs de Groslette de Barzè-Dur.
Maire délégué.

Emilien MASSA, grand archiviste de la Confrérie de la Poêle Portaise, hôtel de La Tête d'Or, Saint-Nicolas-de-Port.
Maire délégué.
Mlle Romualde CANNON, demoiselle de compagnie de la Confrérie des Pâtes-Grotouilles Vitel.
Maire délégué.
André BILLET, grand érudit de l'Ordre du Tasse-Quête de Mirecourt, Président du Foyer des Jeunes de Rabenstein, Responsable du comité d'animation des Foyers ruraux, Yverville.
Maire délégué.
Arnaud de BUVEZ, président du Lions Club Pionniers - Remiremont, Industriel, Le Val-d'Ajol.
Maire délégué.
Docteur Pierre LORRAIN, Remiremont.
Dépendeur honori causa.
René GRILLON, rédacteur en chef adjoint de « La Liberté de Vicos ».
Dépendeur honori causa.
Maire Raymond VETTER, notaire honoraire, Bains-les-Bains.
Goutteur juré.
Maire Gérard VETTER, notaire, Bains-les-Bains.
Goutteur juré.
François VALLET, pharmacien biologiste, Remiremont.
Goutteur juré.
Francis LEGIENS, directeur commercial, Laxou.
Dépendeur honori causa.
Jacques MARTEL, kinésithérapeute, Epinal.
Goutteur juré.
Dépendeur honori causa.
Jean LAMAZE, entrepreneur de serrurerie, Anyser du Roy.
Dépendeur honori causa.
Jacques RENDU, restaurateur, La Genêt, Hordir, 59-Limoges.
Maire délégué.
Jean-Raymond FAIVRE, assureur, Le Val-d'Ajol.
Goutteur juré.
Jean-Marie MOUREY, employé, Le Val-d'Ajol.
Goutteur juré.
Mme Bernadette ROGEE, restauratrice, Jarville.
Maire délégué.
Mme André MARCELAND, secrétaire-comptable, Rambervillers.
Goutteur juré.
Robert OULMANN, comptable, Rambervillers.
Goutteur juré.

Docteur Christian MARCHAL, Nancy.
Dépendeur honori causa.
Docteur Hélène MARTEL, Nancy.
Dépendeur honori causa.
Docteur Roland FRAÏSSE, Le Mans.
Dépendeur honori causa.
Mme Annie FRAÏSSE, Le Mans.
Dépendeur honori causa.
Docteur Denise BONDIGUEL, Brest.
Dépendeur honori causa.
Michel APPOULLE, directeur adjoint de C.E.S., Schœpach.
Goutteur juré.
Lucien BOUHIGNO, ingénieur, Marc-en-Barroil.
Goutteur juré.
René LUTHRINGHER, P.D.G. Société Surlong, Nancy.
Maire délégué.
Arnaud COLLIS, agent commercial, chevalier de l'Ordre des Côteaux de Champagne.
Maire délégué.
Jacques GENCK, publiciste, Paris.
Goutteur juré.
Robert SANGHE, animateur présentateur, Malzéville.
Goutteur juré.
Pierre VAUMERIL, hôtel Interlaken, Xonrupt-Langener.
Maire délégué.
Jean PARRÉ, Représ de la Prévôté, Gray.
Maire délégué.
Roger CLEVENOT, restaurant du Pot d'Étain, Danjoutin.
Maire délégué.
Robert CLEVENOT, vice-président du groupe folklorique Les Chétras, de Xertigny, membre du Comité des Fêtes.
Goutteur juré.
Bernard CALLOZ, chef de musique du groupe folklorique Les Chétras de Xertigny.
Goutteur juré.
Laurent CARROL, journaliste à Europe 1.
Goutteur juré.
Bernard THIRARD, reporter photographique.
M. DUBOIS, directeur commercial de Voivo Nancy.
Goutteur juré.
Henri BERNARD, employé de banque, Bayon.
Yvon BUVEZ, entrepreneur de peinture, Cornillon.
Goutteur juré.
Pierre KAUFMANN, entrepreneur, Vandœuvre.
Goutteur juré.



Mme Marie-Rose PRUNIAUX - MUNIER (54) gagnante du prix littéraire de l'andouille et Mlle Roseline LECLERC qui reçoit le prix de son frère.

« Ohé, les gens du Val-d'Ajol !
« Vous les oripeaux de l'andouille
« Je m'en désole jusqu'au soir
« Je meurs d'envie et de honte...
« Que deviant elle s'agenouille !
« C'est en ces termes allégoriques que
« commence « Gloire à l'andouille », le poème
« qui s'est vu décerner hier le Goncourt de l'An-
« douille en compagnie d'un autre poème
« à ce sujet et intitulé « Le coq et l'andouille »
« remis pour ce XII^{ème} Chapitre de la
« Maîtrise et Gourmande Confrérie des Faste-
« Andouilles du Val-d'Ajol qui a déboulé ses
« fêtes par un terme trépassé mais enou-
« illé hier matin troisième jour de février.
« Haasembleront main en cordons à l'He-
« ure de vide d'abord à 10 h des représentants
« et la décoration qui ont répondu à l'In-
« vitation de celle des Faste-Andouilles. Puis
« l'armé des d'Arc ouvre sa marche
« se trouvant à grand peine un chemin dans la
« inextricable forêt de lardes et de char-
« nées par le spectacle qui leur est offert
« respectivement. Par la place du St. D'ouest
« des confrères et des impératives confère-
« res et comparses du nombre de 54 cette an-
« née, capte la place de l'andouille devant
« elle par main tendue et se désole l'intronis-
« ation des nouveaux membres de la Confré-
« rie.

« Le Grand Dépendeur M. Robert Gal-
« laud, entouré de ses « frères » joyeux, fait
« l'appel des 54 confrères du jour à priver
« et leur fait le tour de la place du St. D'ouest
« à la gloire de l'andouille vald-
« joilaise. Que vous êtes nombreux
« au nombre de 150 confrères et de 1500
« visiteurs qui se sont réunis dans la bonne
« humeur et la décoration qui ont répondu à l'In-
« vitation de celle des Faste-Andouilles. Puis
« l'armé des d'Arc ouvre sa marche
« se trouvant à grand peine un chemin dans la
« inextricable forêt de lardes et de char-
« nées par le spectacle qui leur est offert
« respectivement. Par la place du St. D'ouest
« des confrères et des impératives confère-
« res et comparses du nombre de 54 cette an-
« née, capte la place de l'andouille devant
« elle par main tendue et se désole l'intronis-
« ation des nouveaux membres de la Confré-
« rie.



La lauréate du Prix de l'andouille redit et son poème